

La valeur financière de l'innovation

L'innovation peut-elle être pensée par sa valeur financière ?

Qu'il s'agisse de R&D, de protection par la propriété industrielle, de coûts divers de mise aux normes, d'industrialisation et de mise sur le marché, l'innovation est d'abord un investissement, donc une charge en trésorerie.

Cependant, n'oublions pas que l'innovation peut avoir un impact financier non négligeable sur l'entreprise. Elle permet en effet, une fois valorisée au titre des actifs immatériels, de porter l'entreprise à un niveau de valorisation significatif, principalement grâce au capital technologique et humain qu'elle contient. C'est la valorisation des actifs incorporels.

Dans certains pays cela a été bien intégré et on y observe que l'investissement dans les biens immatériels progresse et supplante celui dans le capital physique. C'est le cas notamment aux Etats-Unis, en Suède, en Finlande, etc.

De façon plus pratique, nous, cabinet de conseil en innovation, constatons que les cas où notamment les PMI/PME, Start-up doivent connaître la valeur économique et financière de leur capital immatériel innovation, sont de plus en plus nombreux. C'est en particulier nécessaire dans les relations avec des investisseurs mais aussi dans les rapports d'affaires pour les transferts de technologies, création de joint-ventures, ou simplement dans les rapports avec leurs clients, souvent grands comptes.

Selon les acteurs, quels sont les impacts financiers de l'innovation ?

Dans les faits, les entreprises principalement concernées par la valeur financière de leurs actifs immatériels sont comme indiqué plus haut, les Start-up et le PME innovantes, auxquelles nous pouvons ajouter les établissements de recherche académique (essaimage).

Start-up – des actifs immatériels qui augmentent considérablement la valeur de la jeune société

Ces jeunes pousses qui disposent de peu de moyens financiers, se créent généralement sur la base d'une innovation (invention) parfois brevetée. Si leur trésorerie comme leurs fonds propres sont le plus souvent d'un niveau très faible, leurs besoins de moyens financiers sont importants car il leur faut poursuivre la R&D de leur projet, faire les tests correspondants ainsi que la mise aux normes puis mettre en place les accords de production et alors seulement la commercialisation intervient.

La principale ressource potentielle dont ils disposent reste la valorisation financière de leurs actifs immatériels, notamment de la propriété industrielle et des savoir-faire associés, les moyens humains, etc. L'innovation a un impact fort sur la valeur de ce type de société.

PMI/PME – des marges plus élevées et un levier de négociation

Cette catégorie d'entreprises porteuses d'innovation profite de l'impact financier de l'innovation grâce à quoi elles se développent, par différence avec nombre de PME qui sont des entreprises de sous-traitance, c'est-à-dire dépendantes des grands donneurs d'ordres et en situation de forte concurrence.

En effet, l'innovation confère à ces entreprises une position de monopole (*hors concurrence directe*) sur leur marché, leur permettant, grâce à une exploitation bénéficiaire, de générer des marges significatives de leur activité, en France et à l'international.

Sans oublier que l'innovation valorisée parmi d'autres actifs immatériels, leur permet également en cas d'entrée d'investisseurs ou d'adossement industriel, d'en négocier les modalités sur la base d'une **valorisation objective** de l'entreprise.

Comme tout investissement, innover, c'est accepter une part de risque. Quoique de plus en plus, l'innovation devient une nécessité car elle permet de maintenir voire de développer son activité.

Les établissements de recherche publique - un enjeu croissant et le challenge de bien évaluer

L'innovation issue des universités et autres laboratoires de recherche publique devrait être en théorie valorisée par les Sociétés d'Accélération des Transferts de Technologie SATT.

Depuis leur création il y a moins de 10 années, ces structures réparties sur le territoire national et dotées de moyens financiers importants, ont montré leur capacité à intervenir dans la phase de maturation de projets issus des laboratoires de recherche.

Cependant, force est de constater qu'elles n'ont pas encore la compétence pour intervenir sur les aspects de valorisation économique et financière des actifs immatériels. C'est un défi important donc pour ces acteurs.

Il est important de noter ici qu'une simple prise en compte de la valeur comptable d'une innovation ne correspond pas à sa valeur réelle car elle retient les seules dépenses engagées et ne tient pas compte de la valeur de marché qu'elle constitue (les futurs *cash flow*).

Comment cela se traduit-il sur la marge des entreprises ?

La valeur économique d'une démarche de R&D ou d'innovation n'existe réellement que par l'exploitation effective de ses résultats. Par conséquent, elle ne peut être envisagée que dans le temps (1 à 3 ans au minimum). Alors comment se traduit en création de valeur cet investissement initial ?

- L'innovation technique brevetée donne à son titulaire une position de monopole ;
- L'innovation technique procure par sa différenciation, une augmentation de la valeur des produits et services que l'entreprise propose ;
- L'innovation appliquée à la productivité est un autre volet de l'innovation. Ce sont les innovations de process typiquement, mais aussi des innovations qui vont permettre de réduire les coûts de production et donc d'accroître les marges ;

L'entreprise gagne ainsi en compétitivité.

Il convient de retenir que comme pour tout investissement, innover, c'est accepter une prise de risque qui doit être évaluée par des intervenants qualifiés et de confiance.

Accompagnée dans cette démarche par un cabinet spécialisé dûment référencé, l'innovation est une stratégie gagnante pour l'entreprise. Le rôle du cabinet spécialiste de l'innovation, est de réduire le risque pour l'entreprise : en l'aidant dans sa prise de décision, en le conseillant sur la valorisation de ses actifs, en lui faisant gagner du temps !

Compte tenu de ce qui précède, nous pensons que le risque réel pour une entreprise est de ne pas innover. La question fondamentale est « Quelle est l'échelle de temps la plus importante ? ». Pour les entreprises, en particulier de sous-traitance, l'innovation permet d'acquérir des produits propres et de constituer son catalogue propriétaire qu'elle pourra dans certaines conditions, exploiter en exclusivité. Dans le contexte actuel, innover fait partie des métiers de l'entreprises.